
Le Temps

Le drame du Stechelberg révèle l'absence de contrôle des sports extrêmes

Deux associations prétendent désormais régir les sports à risque. Mais leurs luttes intestines et la mort d'un sauteur à l'élastique trahissent un flou certain dans l'encadrement de ces activités à haut risque.

Explications

Xavier de Stoppani
Mardi 16 mai 2000

«En raison de l'accident de saut à l'élastique, les activités de Adventure World sont stoppées.» Le message du répondeur téléphonique ne le précise pas, mais les activités de la société en question ne reprendront probablement jamais. Car comment sauver un sauteur qui a déjà à son bilan la mort de 21 adeptes du canyoning et celle, depuis samedi, d'un touriste américain dont l'élastique était simplement trop long? Le public ne se souvient pas de la disparition de Adventure World, mais il continuera de s'interroger sur la fiabilité et la sérieux des agences de «sports extrêmes». En la matière, et malgré les promesses de l'Office fédéral des sports, le flou est bien là.

Le juge d'instruction de l'Oberland bernois l'a confirmé hier soir: l'élastique du sauteur américain de 22 ans qui s'est écrasé samedi sur un parking de Stechelberg (canton de Schwyz) était trop long de plusieurs dizaines de mètres. L'agence Adventure World, qui commercialisait ces sauts, ainsi que des trajets en canyoning, du rafting, de l'escalade, et encore des sauts en parachute, avait apparemment l'habitude de faire sauter ses clients sur des cordes de 100 mètres ou de 180 mètres. C'est ainsi qu'au moment de s'élancer de sa télécabine, la victime aurait par erreur été «assurée» avec une corde proche des 180 mètres et non des 100 mètres comme l'imposait ce site. Une procédure pénale est ouverte contre les deux collaborateurs de Adventure World présents sur les lieux.

Le nouvel accident mortel jette de l'huile sur un feu qui a démarré au lendemain de l'accident de canyoning, le 27 juillet dernier. A la rentrée, le conseiller fédéral Adolf Ogi doit se pencher sur le dossier du sport extrême. A sa suite, l'Office fédéral du sport (OFSP) doit examiner les esprits du sport, de l'environnement et de l'assurance. La majorité des instances concernées, autorités cantonales comprises, ont répondu qu'elles ne voulaient pas de nouvelles réglementations, forcément astreignantes. Elles ont par contre jugé judicieuse la création d'un tour de table sur la formation et approuvé celle d'un forum national sur ce nouvel engouement pour les activités à risque. Des entretiens entre OFSPO et agences de sports extrêmes ont alors commencé.

Le 7 février dernier, la Swiss Outdoor Association (SOA) voyait le jour. Urs Bauhin, vice-directeur de l'OFSP, estime qu'elle aura formé dès cette saison près de 90 guides de canyoning, soit un peu moins du tiers des accompagnateurs en fonction actuellement. Ses collègues pourraient être formés avant la saison 2001. Mais il y a un hic. Invitées dans cette association, la Fédération suisse de spéléologie et la Fédération suisse de canyoning (FSC) ont déjà claqué la porte. «La SOA est une association corporatiste, exclusivement gérée par des guides de montagne qui veulent récupérer le business du canyoning», estime Daniel Chezière, vice-président de la FSC et propriétaire de Swiss Outdoor, l'agence de sports extrêmes forte de 80 salariés. Au sein même de leur commission

avaient placé les patrons de Adventure World, eux aussi guides de montagne, qui examèn!»

Au-delà du procès d'intention, les critiques précises ne manquent pas. Les guides selon les préceptes de la SOA ne suivent qu'un cours théorique, car ils sont censé acquis leur pratique chez l'employeur. Des patrons qui obtiendront après cette foir succincte, et la promesse de travailler sérieusement, le label de la SOA. Un tel cc il suffi pour sauver les 21 victimes du Saxtebach? «Si on continue à faire dans l'a c'est une réglementation qu'il faut», s'alarme Daniel Chezière. Avec deux autres : Trekking team et Alpinraft, il a déjà défriché le terrain. Leur association, la FSC, octobre 1999, a formé une quarantaine d'élèves. «On n'a rien inventé, on suit les la Commission européenne de canyoning, en insistant un peu plus sur la dimensi aquatique.» Un canevas exigeant, qui coûte 1500 francs par élève et comprend, b beaucoup de pratique. L'association veut ajouter des contrôles chez ses membres d'eux un «concept zéro risque», sûre que l'organisation de l'entreprise a de grande responsabilités dans les accidents.

Mais, problème, la FSC n'est pas parvenue à s'entendre avec les 22 autres agence canyoning devenues récemment membres de la SOA. «La FSC a été créée par tre entreprises seulement, qui ont édicté des statuts sans aucune concertation avec le profession, critique à son tour Léo Caminada, président de la SOA et guide de m Mais je suis certain que nous allons nous entendre, nous ne voulons pas la guerre

Sur des questions essentielles, comme le sérieux de Adventure World, les deux h restent pourtant diamétralement opposés. «L'erreur d'élastique confirme tous les j'avais sur cette entreprise», affirme Daniel Chezière. «Je les connais bien depuis n'est absolument pas une faute qu'on peut extrapoler à toute la société», répond L Caminada.

© Le Temps, 2000 . Droits de reproduction et de diffusion réservés.